

CS UL du 04 février 2014

OdJ

- 1) Informations du Président et de la Vice-Présidente du Conseil Scientifique
- 2) Projet de compte rendu du CS du 03 décembre 2013 (sous réserve)
- 3) Avis sur la nomination du nouveau Directeur du laboratoire CEREFIGE (intervention de M. Sébastien Liarte)
- 4) Désignation d'un représentant de la Vice-Présidente du CS à la Commission Handicap Etablissement (CHE)
- 5) Avis sur la convention d'association UL-Supélec-Inria concernant les doctorants inscrits à l'Ecole Doctorale IAEM Lorraine
- 6) Avis sur l'adhésion de l'UL au Pôle de compétitivité Cap Digital
- 7) Avis sur la candidature de M. Jean-François Ramon, en remplacement de M. Daniel Rondeau (collège des personnalités qualifiées)
- 8) Présentation des services numériques pour la recherche (intervention de Mme Brigitte Nominé)
- 9) Questions diverses

1) Informations du Président et de la Vice-Présidente du Conseil Scientifique

- + Discours du président de la république à Strasbourg du 30 janvier 2014 :
 - pas d'augmentation de moyens ni de diminution pour les budgets des universités
 - calendrier pour les nouveaux appels à projets d'investissement d'avenir :
 - * Attente des conventions, à commencer entre le ministère du redressement productif et de l'ANR (agence de moyen)
 - * De l'ordre de 1 milliard sur le périmètre IdeX région (oui, quand les gouvernements passent, l'excellence reste)
 - * UL est à l'interface entre sites à rayonnement international et sites régionaux.
 - * Possiblement 1 ou 2 appel(s) d'offre.
 - * Réponses à l'automne.
 - * Attente des fusions dans l'ensemble des établissements (1 an après la promulgation de la loi) (comme ça l'UL ne sera plus l'exception culturelle française, on leur souhaite bien du courage).
- + CPER : réunion avec l'état, la région, les collectivités territoriales etc.
 - Pour la région
 - * Le processus devrait se conclure par une signature en fin d'année civile.
 - * Non financement des volets immobiliers (y compris rénovation)
 - * Attente du montant d'engagement de l'Etat, probablement en avril (voire mai)
 - * Remontée des projets : rien ne change (mi-février à la DGRI)
 - * Autres partenaires en région extérieurs à l'UL : quelques questions du côté ICN et du côté de Metz.
 - Articulation avec le PACTE : interactions avec les entreprises sur le rebond économique, 1ère réunion de restitution avec la présidence et l'état pour mi-février
 - Gouvernance du CPER en santé les acteurs sont en responsabilités et ils ont le devoir de travailler de manière consensuelle.

+ Suite à un groupe de travail de la CPU, lettre de mission de la ministre entre autre au président sur les disciplines rares pour des propositions de contributions pour la stratégie nationale.
Disciplines rares : langues peu enseignées, périodes historiques non couvertes ?, disciplines avec des difficultés techniques de formation (chimie, physique, ...)

+ Florange : avancées avec définition de 5 axes scientifiques. Mise en place de groupes de travail sur ces thèmes, ainsi que sur le statut juridique de cet établissement

+ SATT : difficulté de désigner un PDG. Des réunions avec les autres actionnaires sont prévues pour limiter le retard, la SATT étant déjà créée.

+ Félicitations à Samuel Ferey pour le prix de l'académie Stanislas

2) Projet de compte rendu du CS du 03 décembre 2013 (sous réserve)

+ Reporté au prochain CS (nb : le CR est prêt, il s'agit de laisser le temps de la lecture à tous les membres du CS)

3) Avis sur la nomination du nouveau Directeur du laboratoire CEREFIGE (intervention de M. Sébastien Liarte)

+ Présentation du CEREFIGE (EA 3942)

+ Présentation de la candidature

Vote : unanimité

4) Désignation d'un représentant de la Vice-Présidente du CS à la Commission Handicap Etablissement (CHE)

+ Samuel Ferey se propose pour cette mission.

Vote : unanimité

5) Avis sur la convention d'association UL-Supélec-Inria concernant les doctorants inscrits à l'Ecole Doctorale IAEM Lorraine

+ Ce point a permis d'aborder la question des ZRR (Zone à régime restrictif).

- Les questions de sécurité défense ne se discutent pas (!)

- Pour l'UL, 14 labos concernés (la liste n'a pas été donnée et ne peut être transmise).

- La première lecture faite par le CNRS est très (trop) forte

* Remontée de positions au ministère

* Assouplissements prévus dans la mise en place

- Le modèle est en discussion au niveau national et local pour trouver des solutions adéquates

Nous vous invitons à vous reporter aux récents messages sur la question diffusés sur expression libre de :

* Bertrand Berche (objet : Les aberrations de la "Protection du Patrimoine Scientifique et Technique de la Nation"),

* Jean Dubessy (objet : "ZRR: SNCS Hebdo 14 N°02 - Toute la recherche française derrière des barbelés ?" et "Zones à Régime Restrictif"),

* ainsi que Christophe Fonte (objet : "Lettre ouverte à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche").

vote (sur la convention) : unanimité

6) Avis sur l'adhésion de l'UL au Pôle de compétitivité Cap Digital

+ Peu d'informations sur les structures, mais l'adhésion permet le montage de projets en cours.

Le vote des conventions pose régulièrement des problèmes jamais explicités; l'argument massue pour le vote positif repose sur l'intérêt de recherche des collègues (toujours 'déjà') impliqués.

Dans le cas présent, la question des liens entre la recherche universitaire et le monde

économique est posée :
<http://www.capedigital.com>

Tout comme la vidéo de Mme la ministre sur le site lesechos, envoyée par Manuel Rebuschi sur expression libre :

<http://videos.lesechos.fr/news/interviews/g-fioraso-il-faut-enseigner-la-culture-de-l-entrepreneuriat-des-la-maternelle-3156574293001.html>

et le message similaire de Paul Dirkx.

(Objet : "Vidéo: G. Fioraso : 'Il faut enseigner la culture de l'entrepreneuriat dès la maternelle' - LesEchos.fr")

En l'occurrence, 2 obstinéEs sur 3 se sont abstenu/e/s, en l'absence d'informations minimales sur les enjeux de la convention.

Vote : 2 abs

7) Avis sur la candidature de M. Jean-François Ramon, en remplacement de M. Daniel Rondeau (collège des personnalités qualifiées)

+ Personnalité ayant des attaches personnelles locales, ce qui permet de croire à son investissement dans cette tâche.

+ Pluridisciplinarité, avec ancrage en SHS, expérience internationale.

Vote : unanimité

8) Présentation des services numériques pour la recherche (intervention de Mme Brigitte Nominé)

+ Projet NumiLab : la mission pour le numérique doit mettre en place des outils numériques communs pour l'ensemble des laboratoires de l'UL.

+ Il est à noter que :

- Les statuts des personnels dans les laboratoires sont très différents
- L'UL doit gérer des masses de données importantes (70 000 boîte aux lettres, des téraoctets de données)
- Il faut identifier les compétences et accompagner une montée en compétence ou faire des recrutements (par exemple en fouille de données)

+ L'enjeu est de calibrer le bon niveau de service pour chaque laboratoire.

Cadrage : action 12 du plan FUN (France Université Numérique)

"Inciter les établissements d'enseignement supérieur à rationaliser leurs infrastructures informatiques, en mutualisant et sécurisant leurs données dans des data center éco-responsables."

Méthode : construire une solution avec les acteurs, mise en place d'un comité de pilotage (entretiens avec les 61 labos).

Recueil des besoins (gestion des espaces de travail, cloud, éditions numérique, base de données documentaires, ...) définir des familles de services et organiser la réponse.

Calendrier :

- Novembre 13 - Février 14 : information des structures
- Février 14 - Mai 14 : comité de pilotage (définition des questionnaires, planning des visites)
- Mai 14 - Juillet 14: présentation à la gouvernance
- Septembre 14 : déploiement de la solution

La mutualisation devrait être moins onéreuse.

Les aspects numériques des ZRR entreront dans la réflexion.

Le déploiement est très complexe et explique les retards actuels.

9) Questions diverses

+ Proposition de présentation de la théorie du "jugement majoritaire", par exemple pour utilisation dans les comités de sélection à partir de 2015.

+ Dans le nouveau statut des EC en cours de rédaction, les MCF HDR pourront être émérites. Cependant, le reste du décret pose de nombreux problèmes : l'évaluation (le suivi de carrière), modulation de service, rôle du CNU, comités de sélection, ...

La proposition a d'ailleurs été rejetée par la CTU, voir le communiqué suivant :

<http://snesup.fr/Le-Snesup/Dossiers-actu?aid=6897&ptid=5&cid=3864>

Une analyse de Sauvons l'Université :

<http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article6483>

Vous trouverez les dernières motions des sections CNU, en particulier la section 25, ici :

<http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article6582>